

CIRCULATION RUE JEAN VILAR

◆ Objet : Identification des besoins, échanges et débat avec les riverains	
◆ Personnes concernées <ul style="list-style-type: none">• Elus<ul style="list-style-type: none">- C.Joussaume – élu projets et travaux- F.Fize – élu de quartier- B.Cristofoli – élu participation citoyenne• Services ville<ul style="list-style-type: none">- C.Perpère – service voirie et grands projets• Métropole	• Habitants et riverains (22)

La réunion s'est déroulée en deux temps :

- Identification des problématiques rencontrées par les riverains sur la rue J.Vilar
- Propositions de solutions et échanges entre les riverains et la ville.

▪ 1) Identification des problématiques

Circulation et vitesse :

Lors des travaux et depuis la réalisation du nouvel aménagement de la rue Vieille Ville, les véhicules qui souhaitent se rendre vers la résidence J.Baker, empruntent la rue J.Vilar qui est moins contrainte.

Les vitesses des véhicules de transit sont très importantes, la vitesse moyenne semble fortement supérieure à 30km/h, les riverains demandent une comptage de vitesse.

Les priorités à droites ne sont pas respectées sur l'ensemble de la voie.

Dans le virage situé en limite entre la rue P.Fresney et J.Vilar, les véhicules ne respectent pas leur file de circulation et se déportent sur le milieu de la voie, créant des situations dangereuses au quotidien.

Les véhicules 2 roues pratiquent des vitesses excessives et circulent sur le chemin enherbé entre P.Fresney et J. Vilar car il n'y a pas d'obstacle pour interdire cet accès

Les bus scolaires empruntent cette voie depuis le réaménagement de la rue J .Vilar– à vérifier.

Divers

Le nom de la rue s'écrit « Jean Vilar » . Les riverains demandent à ce que les panneaux indiquant la dénomination de la voie soient modifiés et si possible communiquer sur l'orthographe.

Un panneau indiquant la rue P.Fresney doit également être positionné au niveau du n°13 afin d'éviter des problèmes de livraison du fait du manque d'indication.

Les conteneurs à verres et bacs pour vêtements usagers sont quotidiennement envahis de dépôts sauvages. Malgré le passage régulier de la ville, la présence de dépôts génère d'autres dépôts. Les débris laissés au sol deviennent dangereux pour les usagers. Il n'y a pas de places stationnement au droit du conteneur ce qui pose problème car les véhicules se stationnent de façon anarchique sur la voie.

▪ 2) Propositions d'amélioration

La ville a évoqué avec les riverains les différents types aménagements qui peuvent être mis en

place afin de sécuriser la voie :

- Mise en place de coussins ralentisseurs par paire. La réalisation de coussins en enrobé permet d'amortir le passage des véhicules et de limiter la nuisance sonore. Les riverains réagissent tous face à cette proposition et ne souhaitent pas la mise en place de ce type de système sur la rue par crainte de la nuisance.

- Création de places de stationnement sur chaussée via des marquages au sol. Ces places peuvent être positionnées en chicanes afin de faire ralentir les véhicules qui doivent alors se faire la priorité lorsqu'ils se croisent au niveau d'une zone de stationnement sur chaussée. Cette proposition est accueillie de façon très positive par l'ensemble des usagers. Les riverains y voient également la possibilité de faire stationner leur propre véhicule ou ceux de leurs invités à proximité de leur domicile. Il a été rappelé que le stationnement sur trottoir est interdit et qu'il peut donner lieu à une verbalisation à hauteur de 135€.

- La mise en place d'une zone réglementée à 30km/h. Cela permettrait de réguler la vitesse sur l'ensemble des rues de ce secteur et d'harmoniser le système de priorité puisque c'est la priorité à droite qui devient la règle générale, chaque croisement étant marqué par des pastilles au sol (30km/h). Cette proposition est vite écartée par l'ensemble des riverains qui considèrent que les priorités à droite ne sont pas respectées, manque général de civilité.

- La mise en place de 'Stop inversé' : le stop est tracé sur la rue J.Vilar, obligeant les véhicules à s'arrêter au niveau des deux impasses qui restent prioritaires par rapport à l'état existant. Cette proposition est très appréciée des riverains qui expliquent que même si le stop n'est pas respecté, cela obligera les véhicules à ralentir.

▪ **3) Les suites à donner**

La police municipale va être sollicitée pour mesurer les vitesses des véhicules et verbaliser si nécessaire notamment entre 18h et 19h.

La ville va demander à la métropole, compétente sur l'aménagement des voiries d'étudier deux propositions :

- la mise en place de stationnement sur chaussée sous forme de chicane le long de la rue J.Vilar et P.Fresney..

- la mise en place de stop sur J.Vilar au droit de la rue G.Melies et de la rue F.Fresney.

- la mise en place d'un ligne continue au centre de la voie au niveau du virage.

La ville va étudier la possibilité de mettre en place de la vidéoprotection au niveau de l'entrée de la voie pour surveiller les véhicules déposant des dépôts sauvages et verbaliser dès que cela sera possible.

Une réunion de présentation des propositions auprès des riverains sera organisée d'ici fin 2024 pour en débattre avec les riverains.